



## 50<sup>e</sup> anniversaire de la première séance de l'assemblée départementale

4 octobre 2017

Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous remercier de m'avoir fait l'honneur de célébrer avec vous tous, le 50<sup>e</sup> anniversaire de la première séance de l'assemblée départementale.

Que de chemin parcouru en cinquante ans ! Tout était à construire alors. L'assemblée départementale naissante devait prendre son envol démocratique dans un territoire encore jeune. Les défis étaient immenses et nous continuons de les relever ensemble aujourd'hui encore.

### 1) l'histoire de l'assemblée départementale est avant tout celle du département.

Le Conseil départemental n'a pas seulement eu à assurer son propre développement mais celui du territoire avec la conviction que l'Essonne est une terre d'espoir.

a- Une naissance administrative, une identité « de cœur » à créer

Issue du département de la Seine et Oise, l'Essonne est née le 1<sup>er</sup> janvier 1968, un an après l'élection des premiers conseillers généraux et un an avant l'entrée en fonction du premier préfet de département. **Cette naissance était d'abord administrative.** Pour s'affirmer à la frontière du géant parisien et devenir une réalité pour les nouveaux essonnais, le département a dû se forger une identité. A la différence d'autres départements, l'Essonne n'a pas d'héritage, pas de rente historique. Elle ne dépend que des Essonnais. Son identité, c'est sa capacité à se réinventer sans cesse, à faire fleurir de nouveaux projets.

C'est d'ailleurs une **véritable métamorphose** qui a eu lieu en près de 50 ans :

Le territoire était essentiellement à l'origine, un lieu de villégiature qui a attiré Hugo, Daudet, Caillebotte ou encore Cocteau. Aujourd'hui, les femmes et les hommes ont investi l'Essonne, ils

y naissent et y vivent. Des villes nouvelles et des pôles densifiés se sont développés, sans dénaturer le territoire pour autant. Avec ses rivières, ses terres agricoles, ses deux parcs naturels régionaux et ses forêts, le département conserve sa richesse naturelle et des territoires ruraux.

**Forte de sa diversité et de ses atouts, l'Essonne est devenue une réelle terre d'avenir**, pour reprendre votre mot M. le Président qui est désormais le nôtre tant mes liens avec ce département sont forts :

- Elle est une terre d'innovation : elle compte trois pôles de compétitivité et plusieurs grandes écoles et universités.
- Elle constitue une terre d'accueil exceptionnelle pour les entreprises grâce à sa position géographique, ses infrastructures et le foncier encore disponible. L'installation d'UPS et celle à venir d'Amazon attestent de l'attractivité du territoire.
- Son attractivité n'est pas seulement économique. Avec près d'1,3M d'habitants, le territoire arrive en deuxième position des départements à la démographie la plus dynamique d'Ile de France.

En définitive, terre de projets, l'Essonne existera tant que l'État et le Département travailleront ensemble autour d'une **vision partagée du territoire**.

b- La coopération au centre du développement du territoire

Le développement s'est fait sous l'impulsion de l'État et des collectivités locales en étroite collaboration.

**L'État a initié la construction du territoire**. D'abord à travers le plan Delouvrier et la loi du 10 juillet 1964 portant réorganisation de la région parisienne, puis par l'intermédiaire de son représentant en Essonne, le Préfet, également exécutif des collectivités locales.

**L'assemblée départementale a donné corps à l'entité administrative** essonnienne créée, par le portage de projets, la proximité des élus avec la population et en forgeant une identité démocratique. Vous avez, Mesdames, Messieurs les conseillers départementaux, permis d'incarner ce nouveau territoire. La décentralisation a marqué un pas supplémentaire dans la matérialisation du projet commun. Comme le disait Alexis de Tocqueville « *La décentralisation n'a pas seulement une valeur administrative; elle a une portée civique puisqu'elle multiplie les occasions pour les citoyens de s'intéresser aux affaires publiques* ». A travers les élections départementales, les citoyens ont été impliqués dans la définition d'un projet pour l'Essonne. La loi Notre en faisant évoluer le mode d'élection et votre dénomination va renforcer encore cette logique.

Au total, même si les modalités ont changé depuis le Plan Delouvrier, l'objectif reste le même et il est partagé par les collectivités : les Villes nouvelles et les départements dans lesquelles elles s'insèrent ne doivent pas devenir la périphérie de Paris mais un lieu de vie. Pour y parvenir, il faut des projets portés par les collectivités et des solutions en face. Le préfet et les services de l'État ont ce rôle de facilitateur et de coordination, pour aider les élus à trouver des solutions et

permettre aux projets de voir le jour.

J'en suis convaincue cette étroite coopération est plus que jamais nécessaire. Après avoir donné corps à un territoire naissant, nous devons unir nos efforts pour construire l'Essonne de demain.

## 2) un partenariat d'avenir entre l'État et le département au service de l'Essonne de demain

### a- Des défis communs :

La métamorphose du territoire depuis 50 ans a fait émergé de nouveaux défis :

- le **défi de la cohésion sociale et territoriale** d'abord : nous ne pouvons pas accepter que sur un même territoire se côtoient des lieux d'excellence et des zones en totale déshérence ; un pôle métropolitain dense et un sud rural avec un accès limité aux services aux publics.
- Le **défi du développement économique** ensuite : ce développement doit être possible pour tous. Vous le savez, l'Essonne a de nombreux atouts. Ils n'attendent qu'à être révélés, pour attirer des emplois et ancrer le département dans une métropole au rayonnement international.
- Enfin, le **défi de la sécurité** au quotidien pour la population et plus spécifiquement dans un contexte de menace terroriste.

b- Ces défis, nous les relèverons en œuvrant ensemble pour l'Essonne et les Essonnais.

Je conçois notre partenariat à deux niveaux :

- **à travers un dialogue permanent, garant d'une coopération fluide et efficace.** Même dans un cadre formel voire convenu, nos échanges sont de qualité. Pour ne prendre qu'un exemple, lorsque je suis venue il y a quelques semaines vous présenter le rapport annuel des services de l'État, nous n'avons pas discuté de statistiques datées mais de projets d'avenir.
- cette relation de confiance se doit d'être au service de **réalisations concrètes.**  
Elle l'est assurément. En matière de cohésion sociale et territoriale d'abord, nous n'oublions aucune partie du territoire. Pour inverser la logique de décrochage de certains quartiers, nous avons signé un **contrat d'intérêt national**, véritable pacte territorial. Pour éviter une fracture entre les zones urbaines et rurales, nous avons permis à la ruralité de se doter d'un projet concret à travers les **contrats de ruralité**, que nous sommes les premiers et seuls à avoir tous signés pour une couverture totale du territoire rural. En décembre, ce sont les populations de ces mêmes territoires, qui pourront bénéficier du **schéma d'amélioration de l'accessibilité des services aux publics.**

Forts de ces projets, **nous œuvrons pour l'attractivité de l'Essonne.** Vous en avez parlé, M. le Président, le site de Paris-Saclay pourrait accueillir l'exposition universelle. Ce serait une réussite commune qui donnerait à notre département une visibilité mondiale. Vous le savez, je suis à vos côtés pour offrir le meilleur visage possible dans ma responsabilité de la sécurité au BIE en février prochain en utilisant là aussi l'intelligence artificielle dont Saclay regorge. Dans la

perspective des JO, nous affichons une ambition politique forte avec le cluster sport. Par ce projet, mené en lien avec le conseil départemental et la communauté d'agglomération Grand Paris Sud, nous nous dotons d'un pôle d'excellence sportif. Nous deviendrons ainsi des vecteurs de modernisation du modèle sportif français.

Parallèlement à ces grands projets, comme je vous l'avais promis lors de mon arrivée, la **sécurité des essonniens reste une priorité**. Dans ce domaine aussi, le département étant la communauté des essonniens, notre partenariat est indispensable pour améliorer la qualité de vie et diffuser une culture du risque et de co-production de sécurité. Nous avons pu le constater lors des inondations, notre action de concert a permis de protéger la population. Il s'agit même d'une évidence face à la menace terroriste et en matière de lutte contre la radicalisation. Je pense que nous pouvons aller plus loin et faire de la sécurité un chantier pour les années à venir. Nous allons en 2018 travailler avec vous sur la révision du schéma départemental de prévention de la délinquance pour qu'il donne lieu à des actions concrètes. Nous avons également une responsabilité partagée pour faire aboutir la révision du schéma des gens du voyage. Les occupations illégales ne peuvent pas perdurer, nous devons inventer des solutions concrètes et pragmatiques pour se doter d'équipements adaptés.

Nous agissons sur tous les fronts pour relever ensemble des défis. Je fais le vœu que les 50 prochaines années soient aussi riches en projets et coopérations. C'est indispensable si nous voulons que toute l'Essonne trouve pleinement sa place dans la construction métropolitaine. Vous pouvez compter sur l'Etat pour être un partenaire facilitateur et sur moi pour être une préfète entrepreneur !

Je vous remercie M. le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers départementaux.